

# PNR Oise - Pays de France

## 1 - DÉFINITIONS ET PROPOSITIONS D'ACTIONS POUR LA PRÉSERVATION DES CORRIDORS ..... 2

<b>1.1</b>	<b>- Mesures générales visant à maintenir ou améliorer la fonctionnalité des corridors.....</b>	<b>2</b>
1.1.1	- Éléments du paysage favorisant le déplacement des espèces animales.....	2
1.1.2	- Limitation des dégâts forestiers.....	5
1.1.2.1	- Analyse de la problématique.....	5
1.1.2.2	- Les principales mesures envisageables face aux dégâts.....	6
1.1.3	- Les collisions avec la faune.....	9
1.1.3.1	- Responsabilité publique.....	9
1.1.3.2	- Responsabilité des personnes de droit privé.....	10
1.1.3.3	- Dispositifs permettant de limiter les collisions entre les véhicules et la faune sauvage.....	10
1.1.4	- Les Passages à faune.....	12
1.1.4.1	- Création de passages à faune sur des ouvrages existants.....	12
1.1.4.2	- Création de nouvelles voies de déplacement pour les espèces animales.....	17
<b>1.2</b>	<b>- Les différentes mesures spécifiques pour préserver les corridors écologiques..</b>	<b>18</b>
1.2.1	- Maîtrise de l'urbanisation au sein des corridors.....	18
1.2.1.1	- Moyens fonciers.....	18
1.2.1.2	- Moyens législatifs et/ou réglementaires.....	19
1.2.2	- Classements des corridors.....	23
1.2.3	- Moyens contractuels.....	23
<b>1.3</b>	<b>- Les zones de forte sensibilité.....</b>	<b>25</b>
1.3.1	- Corridor de Boran-sur-Oise.....	25
1.3.1.1	- Zones n°1 : « plaine alluviale en rive droite de l'Oise ».....	25
1.3.1.2	- Zone n°2 « liaison plaine alluviale gauche - Forêt de Carnelle entre Noisy/Oise et Asnières/Oise ».....	26
1.3.2	- Corridor de Viarmes-Luzarches.....	29
1.3.2.1	- Zone n°1 « lisière sud du Bois Bonnet ».....	29
1.3.2.2	- Zone n°2 « Traversée de la déviation au nord-est de Viarmes (RD 922) »...	30
1.3.2.3	- Zone n°3 : « village de Seugy ».....	31
1.3.2.4	- Zone n°4 : Bois de Paroy.....	33
1.3.2.5	- Zone n°5 : ZAC de l'Orme.....	34
1.3.3	- Corridor de Luzarches-Fosses.....	36
1.3.3.1	- Zone n°1 : déviation sud de Luzarches et création d'un centre de valorisation de déchets banaux.....	36
1.3.3.2	- Zone n°2 : « Traversée de la RN 16 à la hauteur d'Epinay-Champlatreux »	38
1.3.3.3	- Zone n°3 : « passage à l'ouest de Lassy ».....	39
1.3.3.4	- Zone n°4 : « passage à l'est de Fosse à la hauteur du Hameau-St-Ladre » ...	40
1.3.4	- Corridor de Carnelle.....	43
1.3.4.1	- Zone n°1 : « Route Nationale 1/Bois Carreau ».....	43
1.3.4.2	- Zone n°2 « Belloy en France / passage du Hameau du « Beau Jay ».....	44
1.3.4.3	- Zone n°3 : « Traversée de la RD 909 à la hauteur de Villaines-sous-bois ».	46
1.3.5	- Les zones de forte sensibilité concernant les amphibiens.....	48
1.3.5.1	- La pose de barrières provisoires et de trous de capture.....	48
1.3.5.2	- Construction de tunnels à batraciens (crapauds).....	51
1.3.5.3	- Création de nouveaux sites de reproduction :.....	54
1.3.6	- Les coûts.....	55